



Genève, le 12 juin 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures (DI)

Motos et scooters sur la voie de bus de la route des Jeunes: le département des infrastructures met fin à la phase test

Depuis l'été 2017, les deux-roues motorisés pouvaient rouler sur la bande habituellement réservée aux véhicules tpg de la route des Jeunes, à titre expérimental. L'arrêté de circulation spécifique couvrant cet essai arrive à échéance, et le département des infrastructures ne le renouvellera pas.

La voie de bus de la route des Jeunes avait été rendue accessible aux deux-roues motorisés en août 2017, entre le P+R Etoile et le carrefour avec l'avenue Vibert, pour une durée maximale d'un an. Le département des infrastructures (DI) met fin à l'expérience. La signalisation et les pictogrammes au sol spécifiques vont être retirés. Dès à présent les conducteurs de deux-roues motorisés devront donc reprendre leurs habitudes: ils ne seront plus autorisés à emprunter la voie de bus de la route des Jeunes.

Un bilan final de cet essai sera dressé prochainement, qui devra permettre d'évaluer l'opportunité de cette mesure issue des Etats généraux des transports de 2014. En tout état de cause, au vu des données intermédiaires recueillies à ce jour, le DI ne juge pas utile de renouveler l'essai pour une période supplémentaire.

Un autre essai du même type a été mis en œuvre en avril 2018 concernant la voie de bus de la route de Ferney, entre la jonction autoroutière du Grand-Saconnex et la place de Carantec. Ce test se poursuit provisoirement, en attendant l'analyse détaillée des données recueillies sur les deux sites.

Pour tout complément d'information : M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 022 327 96 11.